



Experatoo.com

FORUM CONSEIL JURIDIQUE GRATUIT

Aider moi svp à savoir et me conseiller

Par labadie

Bonjour,

Je suis séparée depuis 6 ans où mon ex conjoint et moi-même avons en commun en accord décidé une garde alternée pour notre enfant âgé aujourd'hui de 7 ans. Au mois de juin 2010, je souhaite suivre mon compagnon pour mutation vers l'île de la Réunion. Nous sommes pacés et je souhaite que mon enfant vienne vivre avec nous. Croyez-vous que j'ai une chance d'avoir la garde exclusive? Merci de témoigner si vous avez connu la même chose.